

Stratégie de résilience sociale : cas des enfants rabatteurs de clients pour mini-cars à Abidjan

Gouesse DIOMANDE

Doctorant

*Laboratoire de Sociologie Économique et d'Anthropologie
des Appartenances Symboliques (LAASSE),
Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire,
gouessediom@gmail.com*

&

Rusticot Soho De Bloganqueaux DROH

Maître-Assistant,

*Laboratoire de Sociologie Économique et d'Anthropologie
des Appartenances Symboliques (LAASSE),
Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire,
droh_d@yahoo.fr*

Résumé

Cet article analyse les logiques sociales d'inscription des enfants dont l'âge est compris entre 10 et 17 ans, dans l'activité de rabatteurs de clients pour mini cars, en dépit des normes d'interdiction du travail des enfants en Côte d'Ivoire. Ainsi, à partir d'une enquête qualitative, nous avons mené des entretiens semi-directifs et fait des observations auprès des enfants exerçant l'activité de rabatteur de clients dans le secteur du transport terrestre urbain dans la ville d'Abidjan, précisément dans la commune d'Abobo. De ce fait, l'analyse des données collectées nous a permis de parvenir aux principaux résultats suivants : i) le risque de vulnérabilité sociale est la cause de l'insertion des enfants dans l'activité de rabatteur de clients ; ii) les rabatteurs de clients disposent de capitaux pour surmonter les risques ; iii) des compétences sont nécessaires pour pratiquer le métier de rabatteur de clients ; iv) l'espace social détermine les stratégies de résilience sociale.

Mots clés : Côte d'Ivoire, protection sociale, travail des enfants, normes, résilience sociale.

Abstract

This article analyzes the social logics of registration of children whose age is between 10 and 17 years old, in the activity of touting clients for mini cars, despite standards prohibiting child labor in Côte d'Ivoire. Thus, based on a qualitative survey, we conducted semi-structured interviews and made observations with the child operating in tout of customers for mini cars in the transport secteur in the city of Abidjan, specifically in Abobo commune. As a result, the analysis of the data collected allowed us to reach the following main results : i) the risk of social vulnerability is the cause of children insertion into the activity of touting clients; ii) customer touts have capital to overcome risks; iii) skills are needed to practice the profession of touting clients; iv) Social space determines social resilience strategies.

Key words : Côte d'Ivoire, social protection, child labor, norms, social resilience.

Introduction

Déjà au moyen Age, les enfants des pauvres étaient nombreux à offrir leur main d'œuvre aux familles riches¹. Dans les pays occidentaux, il a existé pendant la révolution industrielle. En Afrique, on commence à parler du phénomène à la fin des années 1970. Avec la forte médiatisation que connaît la question dans les années 1980, se développe aussi une grande mobilisation des Etats, les organisations internationales, les Organisations Non Gouvernementales etc. pour son éradication². Toutefois, en dépit des normes internationales et des stratégies développées par les Etats pour offrir des protections sociales aux enfants, le travail de ceux-ci reste un phénomène prépondérant. Ainsi, selon un rapport du BIT (2012), près de 264 millions d'enfants de 5 à 17 ans dans le monde exercent une activité économique en 2012 (16,7 %). Le travail des enfants à abolir, représente, en 2012, environ un dixième du nombre total d'enfants, soit 168 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans. Le nombre d'enfants subissant les Pires Formes de Travail des Enfants (PFTE) représente quant à lui, près de la moitié de tous les enfants impliqués dans le travail des enfants (85,3 millions). Ce type de travail dit « travail dangereux des enfants », est défini par le BIT comme « toute activité ou métier qui, de par sa nature ou son type, a ou produit des effets négatifs sur la sécurité, la santé ou le développement moral de l'enfant³ ». Selon le BIT, les enfants engagés dans le travail des enfants se retrouvent dans les trois principaux secteurs de l'activité économique (agriculture, industrie et services).

En Côte d'Ivoire, c'est en 2005 que l'Etat définit pour la première fois une typologie des travaux dits « dangereux » pour les enfants. Ainsi, l'arrêté n° 2250 du 15 Mars 2005 a été pris pour règlementer « les pires formes de travail des enfants ». L'article 1er de l'arrêté donne la liste des travaux présentés comme « dangereux » et interdits aux enfants de moins de dix-huit ans⁴. Car, le phénomène du travail des enfants se fait de plus en plus remarquant à Abidjan, la capitale économique du pays⁵. Et cela, depuis l'apparition dans les 1980 du phénomène des « petits métiers » dans lesquels ce sont insérés de nombreux ivoiriens, suite à une succession de

¹ MAGNIADAS. Jean (2003), *histoire de la sécurité sociale, conférence présentée le 9 octobre 2003 à l'Institut CGT d'histoire sociale.*

² JACQUEMIN. Melanie. (2002) , *Travail domestique et travail des enfants, le cas d'Abidjan (Côte-d'Ivoire).* In: *Tiers-Monde, tome 43 n°170.*

³ BIT, 2012, rapport sur le travail des enfants

⁴ L'arrêté n° 2250 du 15 Mars 2005 portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de dix-huit (18) ans

⁵ JACQUEMIN. Melanie. (2002) , *Travail domestique et travail des enfants, le cas d'Abidjan (Côte-d'Ivoire).* In: *Tiers-Monde, tome 43 n°170.*

crise socio économique que le pays subit⁶. Cette situation aggrave les insécurités économiques et sociales en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation. Les couches les plus vulnérables de la société dont les enfants, font face à diverses formes de risques sociaux : problèmes de scolarisation, enfants de la rue, délinquance juvénile et la traite et l'exploitation économique de l'enfant dans l'agriculture et d'autres secteurs d'activité dont le transport. Selon l'enquête nationale sur le Travail des enfants effectuée par l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire (2005), les enfants économiquement actifs, représente 4.535.000 enfants âgés de 0 à 17 ans. Le groupe d'âge 5 – 17 ans, objet de la présente étude, avec un effectif de 3.080.000 enfants, représente 28,6% de la population totale et 68% des enfants de ce sous-groupe. Les enfants économiquement actifs sont généralement des travailleurs indépendants. Sur les 572.000 enfants astreints aux activités dommageables, 115.700 ont été identifiés comme effectuant des travaux « dangereux », soit une proportion de 20%. Ces enfants représentent 17% des enfants économiquement actifs.

Ainsi, l'arrêté n° 2250 du 15 Mars 2005 précise la nature des travaux interdits aux enfants sur le territoire ivoirien. Au nombre de ces travaux, se trouve, dans le secteur du transport, l'activité « d'apprenti de gbaka » que nous reconceptualisons dans cet article sous le thème de « rabatteur de clients por mini cars ». Mais cette liste, aux sens de la norme, n'est pas définitive. Elle est susceptible de révision chaque année en fonction des réalités sociales du moment (Article 2). En 2012, la liste est révisée par l'arrêté n°009 memess/cab du 19 /01/2012 révisant l'arrêté n°2250 du 14 mars 2005 portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de dix-huit ans. Cet arrêté rend plus exhaustive l'extension de l'interdiction du travail aux enfants de moins de dix-huit ans.

En ce qui concerne l'activité de Rabatteur de clients pour minicars qui fait l'objet de cette étude, elle appartient au secteur du transport. Selon le BIT, on peut aussi la qualifier de « professions dangereuses » en la classant dans la catégorie « *Manœuvres des transports et manutentionnaires* », utilisées dans l'estimation mondiale du travail des enfants par le BIT. Au regard de ce qui précède, notre étude de terrain nous a donc permis d'enquêter auprès des rabatteurs de clients pour mini car dans la commune d'Abobo. L'enquête révèle que cette activité économique, présentée comme « travail dangereux » est exercé dans la commune d'Abobo, par plusieurs acteurs dont l'âge est compris entre 8 et 17 ans. Mieux, les moins de 17 ans disent travailler pour se prendre en charge afin d'échapper à la précarité. Au regard de ces constats la question du travail des enfants se pose alors avec acuité en Côte d'Ivoire, et

⁶ TOURE Abdou, les petits métiers à Abidjan : l'imagination au secours de la conjoncture, édition Karthala, Paris, 1985

notamment à Abidjan. Celui des enfants rabatteurs de clients pour mini cars dans la commune d'Abobo, se pose de ce fait en termes de paradoxe. Car, malgré toutes les normes nationales et internationales pour interdire le travail dit « dangereux » des enfants et toutes les actions menées par l'Etat pour s'inscrire dans la dynamique mondiale de lutte contre les pires formes de travail des enfants, le fait reste que les acteurs sociaux de la tranche d'âge 8 à 17 ans continuent d'effectuer des travaux dit « dangereux » pour leur âge. Il découle de ce fait que les enfants rabatteurs de clients pour mini cars s'appuient sur les mécanismes sociaux pour s'insérer sur le marché du travail. Quels sont donc les mécanismes sociaux mis en place par les enfants pour s'insérer sur marché du travail de rabatteur de clients pour mini cars ?

Il existe une abondante littérature sur les causes du travail des enfants. Toutefois, accordons nous, avec les auteurs, sur la définition du concept d'enfant. En effet, selon P. Ariès (1960), la notion d'enfance n'est pas une donnée de la nature. Elle correspond à une construction sociale. « L'enfance renvoie à des réalités fort diverses au fil du temps, réalités caractérisées davantage par la dépendance que par l'âge. Les êtres que l'on distingue et traite aujourd'hui comme enfants n'étaient pas toujours différenciés. »

L'enfance, souligne pour sa part R. Sirota (2006), est une forme structurelle de toute société, c'est une construction sociale variable selon les contextes socio-historiques. La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE, 1989), quant à elle, définit un enfant comme « un être humain de moins de 18 ans » (art.1), sans discrimination (sexe, couleur, religion, ...). Selon M. Musset (2011), la Convention internationale des droits de l'enfant reconnaît ainsi aux enfants des droits fondamentaux. Elle reconnaît à l'enfant : « le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques susceptibles de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social. »

Cet ensemble constitue pour Musset, des droits-créances. On constate dès lors une double réalité de l'enfance : l'objectivité du développement physiologique qui fait de l'enfant un être inachevé biologiquement ; la construction culturelle d'une catégorie qui redouble et dépasse la différenciation biologique. A partir de là, on peut appréhender l'enfance comme catégorie sociale résultant d'un processus de classification : l'enfant est « un membre d'une catégorie sociale, soumis à un statut qui, dans une société donnée, détermine les caractéristiques de sa condition d'enfant »

Pour ce qui est des écrits sur les causes du travail des enfants, ils peuvent être regroupés en deux catégories. La première catégorie concerne les approches socio-économiques qui mettent

l'accent sur la pauvreté comme facteurs explicatifs de l'insertion des enfants dans une activité économique. La seconde catégorie sont les approches sociales. Elles évoquent l'argument de la culture comme cause du travail des enfants. L'approche socio-économique explique le travail des enfants par la faiblesse des revenus des ménages. La pauvreté économique des familles, pousse leurs enfants à travailler sous leur contrainte où pour s'extraire eux même de la précarité. Deux tendances émergent de ces analyses. La première considère que c'est pour la survie de la famille que des enfants travaillent (B.Schlemmer, 2005 ; M.Bonnet, 2001 ; M.Jacquemin, 2009 ; D.Thorsen, 2012 ; UNICEF ; BIT). La seconde tendance évoque le fort taux d'échec scolaire des enfants dans les pays en développement. Selon les tenants de cette vision, la déscolarisation des enfants les rend vulnérables et leur donne un statut fragile. Ce qui détermine leur insertion précoce dans le milieu du travail réénuméré dans le but de changer leur statut précaire en un plus valorisant (D.Demazière et C.Dubar, 2005 ; D.Thorsen, 2012). Les approches sociales quant à elles, expliquent l'insertion précoce des enfants sur le marché du travail par des facteurs sociaux et culturelles. Le travail des enfants est montré comme étant un mécanisme de socialisation de l'enfant (M.Bonnet, 2001 ; B. Schlemmer, 2005). Toutes ces analyses font référence à la fois au contexte socio-économique et à la culture pour expliquer l'insertion des enfants dans une activité économique. Toutefois, ces facteurs ne sont pas mis en relation avec les représentations que ces enfants ont de leur situation. Très peu relèvent le sens et les stratégies que les acteurs convoquent pour expliquer leur entrée sur le marché du travail. C'est avec Brigist Obrist, Constanze Pfeiffer et Robert Henley (2011), que l'on apprend qu'en situation de vulnérabilité sociale, les acteurs sociaux mobilisent diverses ressources. Il s'agit notamment du capital économique, physique, naturel, social et symbolique. Selon ces auteurs, Ces cinq (5) atouts évoqués permettent aux acteurs sociaux de surmonter les risques sociaux.

Cette étude se situe dans le prolongement des travaux produits sur les stratégies mises en oeuvre par les acteurs sociaux pour surmonter la vulnérabilité sociale. Elle se propose d'analyser singulièrement les mécanismes sociaux mis en place par les enfants pour s'insérer dans l'activité de rabatteurs de clients pour mini cars. Il s'agit de façon spécifique de : i) identifier les idéologies qui légitiment l'insertion dans l'activité économique de rabatteur de clients pour minicars; ii) déterminer les types de capitaux mobilisées par les acteurs pour s'insérer ; iii) décrire les stratégies de maintien mobilisées par les enfants pour pratiquer l'activité de rabatteurs de clients pour mini cars.

1. Methodologie

Cette étude menée à Abidjan, précisément dans la commune d'Abobo s'inscrit dans une approche mixte à savoir l'approche qualitative et quantitative. L'étude se veut qualitative même si elle s'appuie, en partie sur les quelques données quantitatives. Elle s'appuie sur les données de deux enquêtes qualitatives que nous avons menées à Abidjan, dans la commune d'Abobo. La première porte sur les logiques générales d'inscription d'un individu dans l'activité de rabatteur de clients pour mini car (DIOMNDE.G, Master 1, 2014). La seconde porte sur les logiques d'inscription des enfants dont l'âge est compris entre 10 et 17 ans, dans l'activité de rabatteur de clients pour mini cars, malgré les normes d'interdiction du travail des enfants en Côte d'Ivoire (DIOMANDE.G, Master 2, 2015). La réalisation de ces deux études dans la commune d'Abobo, se justifie par le fait que cette commune regroupe plusieurs sites qui accueillent les mini cars « Gbaka » qui sont les mini cars de transport terrestre urbain sur lesquels travaillent des enfants rabatteurs de clients communément appelés « apprentis de gbaka ».

La collecte des données s'est faite à travers des entretiens semi directifs (entretiens biographiques) et l'observation directe. La recherche documentaire a également été utilisée pour recueillir des informations. Elle a consisté en l'exploitation des données de la littérature du BIT sur le travail des enfants, les études scientifiques sur le travail des enfants dans les pays en développement, notamment en Côte d'Ivoire comme l'enquête de l'INS (2005 et 2008) sur le travail des enfants à Abidjan, des articles et des thèses. Les entretiens biographiques ont porté sur : i) La nature du risque social ; ii) les capacités (types de capitaux) ; iii) les résultats positifs iv) le champ social. Les entretiens ont concerné les responsables de syndicats de transporteur, des agents de la mairie, des chauffeurs de « Gbaka » et des enfants rabatteurs de clients pour mini car. Dix-huit (18) individus ont participé aux entretiens dont six (06) enfants rabatteurs de clients pour mini cars, quatre (04) responsables syndicaux, deux (02) agents de mairie, quatre (04) chauffeurs de mini car sde transport urbain appelé « Gbaka » et deux (02) agents de l'administration. La taille de l'échantillon a été obtenue sur la base du phénomène de saturation⁷. Les entrevues ont été enregistrées sur bande audio et retranscrites. Ensuite, l'observation directe a permis à travers notre présence sur les lieux de travail des rabatteurs de clients, (gare routière et dans le gbaka), d'observer les conditions de travail, d'hygiène, de sécurité, les outils de travail et les équipements utilisés par les enfants rabatteurs de clients et toute les relations qui existent entre les différents acteurs (syndicats, mairie, chauffeur et rabatteurs de clients). Enfin, la

⁷La saturation est atteinte lorsque le phénomène investigué n'apporte plus rien de nouveaux en termes d'informations recherchées », Depelteau F., 2000

recherche documentaire a permis de recueillir des informations utiles à l'étude dans la mesure où elle a permis de saisir les contours théoriques de l'objet d'étude. Ces documents sont composés d'ouvrages de méthodologie, d'ouvrages généraux, de revues, de mémoires, d'articles et de thèses de doctorat. Les données ainsi recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique.

2. Resultats

2.1. Les référents idéologiques de légitimation de l'insertion des enfants dans l'activité de rabatteurs de clients pour mini cars

L'étude menée auprès des enfants rabatteurs de clients pour mini cars dans la commune d'Abobo, a permis d'identifier deux principales idéologies qui légitiment leur inscription dans l'activité de rabatteur de clients pour mini cars. Il s'agit de la pauvreté monétaire et de la faim qu'ils appréhendent donc comme des risques à surmonter.

2.1.1. La pauvreté monétaire, comme référent idéologique d'insertion

En effet, tous les dix-huit (18) enfants enquêtés estiment qu'étant issus de différentes couches sociales défavorisées, ils sont exposés à certains facteurs de risques sociaux, tels que l'absence de source de revenu de leur famille pour les prendre en charge. Cette affirmation est extraite de l'entretiens avec Serge, 14 ans :

Mes parents ne sont pas riches. Ils se débrouillent pour s'occuper de moi et de mes frères .Avant, mon père était chauffeur. Mais aujourd'hui, il ne fait plus rien. Il est devenu vieux. Ce qui fait qu'il est maintenant tous les jours à la maison. C'est ma mère seule qui fait quelque chose. Elle vend différentes marchandises au marché. Mais ce qu'elle gagne ne peut pas nous nous suffire pour manger à la maison. Donc, elle n'arrive pas à s'occuper de moi. C'est moi-même qui grouille pour me prendre en charge. C'est à cause de tout ça je suis devenu balanceur.

Par ailleurs, les problèmes de logement dû au fait que ces enfants sont parfois issus de familles nombreuses , sont également présentés comme des formes de risques sociaux auxquels ils doivent faire face et surmonter. A ce propos, un enquêté Jean Yves âgé de 10 ans affirme:

Mes parents sont au quartier espoir (Abobo Centre).Nous sommes neuf (09) enfants à la maison et nous vivons tous dans la même maison.Nous sommes dans une maison d'une chambre sallon. Comme on est trop nombreux à la maison et que notre maison ne peut pas tous nous contenir, J'ai décider de faire le travail de balanceur pour mes autres cousins qui vivent avec nous, on ne vit pas bien. Parce que dans la petite maison d'une chambre salon là, on est plus que dix personnes.

2.1.2. La faim, un référent idéologique d'insertion

Les problèmes d'alimentation au sein du ménage, sont aussi présentés par les acteurs comme situation de risque. Le discours de l'enquêté Marc, 14 ans, évoque cette perception :

Mes parents sont au quartier Kennedy Clatchia⁸. On vit ensemble dans la même maison. Ils se débrouillent pour s'occuper de nous. Mon père est menuisier, c'est le travail qu'il fait depuis toujours. Ma mère quant à elle, plante des légumes, les tomates, piments, maïs, les feuilles de patate et de manioc dans les maisons inachevées ou dans les terrains vides. Quand elle fait la récolte de tout ça, elle vend ces différentes marchandises au marché. Avec ce qu'elle gagne, elle et mon père s'occupent de moi et de mes frères et sœurs. Mais on ne mange pas toujours à notre fin à la maison. Souvent même il n'y a rien à manger quand c'est dur sur mon père et que les produits de ma mère ne marchent pas aussi. Comme mes parents ne peuvent pas nous mettre à l'aise dans la nourriture, j'ai décidé de devenir apprenti de Gbaka² pour payer moi-même mes choses.

2.2. Les types de capitaux mobilisés par les enfants pour s'insérer dans l'activité de rabatteurs de clients pour mini cars

Les investigations réalisées sur le terrain, donnent à appréhender les différentes ressources que mobilisent les acteurs sociaux face à la situation de vulnérabilité sociale à laquelle ils sont confrontés. Ainsi, s'appuient-ils sur trois types de capitaux pour s'insérer socialement : le capital social, le capital économique et le capital symbolique.

2.2.1. Les réseaux d'amitié, un capital social stratégique

Pour le cas précis, les acteurs évoluent en système de réseau, constitué par les groupes de pairs. Ce réseau d'amitié est le capital social que les enfants mobilisent pour s'insérer dans l'activité de rabatteurs de clients pour mini cars. L'action des groupes de pairs est opérée par deux types d'individus. Il y a d'une part, leurs amis qui sont déjà dans l'activité de rabatteurs de clients qu'ils retrouvent dans les gares routières. Et d'autre part leurs amis ou connaissances d'enfances qui sont dans leur lieu de résidence. Ces deux réseaux d'amitié leur assurent un accès facile à l'activité. Ils leur permettent d'avoir un premier contrat de travail avec un chauffeur afin d'apprendre le métier de rabatteur de clients pour mini cars. Ces réseaux sont aussi un lieu de construction de liens forts et d'assistance mutuelle pour surmonter les « coup durs » qu'ils vivent aussi bien dans leur lieu de travail que dans leur quartier de résidence. A ce propos, un enquêté Marc, âgé de 14 ans affirme

C'est grâce à mes amis que je suis devenu apprenti de Gbaka. Ils m'ont aidé à entrer dans le métier. J'ai commencé à côté d'eux. Ils m'ont appris, puis je suis devenu apprenti comme eux. Mes amis m'aident quand j'ai des problèmes ici à la gare. Quand je n'ai pas d'argent, ils m'en donnent toujours. Moi aussi je leur donne quand ils n'ont pas aussi. Il y a aussi de grandes personnes que

⁸ Un quartier de la commune d'Abobo

je connais qui m'ont aussi aidé à entrer dans le métier. On est ensemble à la gare ici et on s'entraide, comme on fait le même travail.

2.2.2. Le capital économique, comme facteur d'insertion et de maintien professionnelle

Le capital économique est essentiellement un facteur d'insertion et de maintien des enfants dans l'activité de rabatteurs de clients pour mini cars. Pour ces enfants issus pour la majorité de familles économiquement faibles, la recherche de gains financiers est le principal objectif de leur entrée sur le marché du travail. De ce fait, ils veulent faire comme leurs amis qui rapportent des revenus à la famille grâce à l'activité de rabatteur de clients qu'ils exercent. Ces ressources économiques, proviennent du salaire journalier qu'ils perçoivent comme rémunération de leur travail. Des gains financiers obtenus par journée de travail, qui sont aussi épargnés pour servir de soutien à la famille ou de ressources mis dans des systèmes informels d'épargne pour survenir à certains besoins primaires (alimentation, habillement etc). Les parents sont ceux qui gardent ces épargnes. Ainsi, ça peut être le père, la mère ou la grande mère qui garde ces épargnes. Ces affirmations corroborent avec le discours des enquêtés Roger âgé de 13 ans et Serge âgé de 14 ans:

Je connais un ami qui travaille sur la ligne de « la gare-Kennedy ». Par jour de travail, il peut gagner 2000FCFA quand ça ne marche pas et 4000FCFA, quand ça marche. Quand j'ai vu ça, je lui ai demandé de m'aider à travailler comme lui. Il a accepté et depuis ce temps, je suis devenu apprenti de gbaka comme lui. » ; « Moi, quand je travaille, je peux gagner 4000 fcfa ou 5000 fcfa par jour, si ça marche. J'enlève 1000 fcfa que je garde pour mon permis de conduire. Puis je donne 1000 fcfa à la maison pour aider ma mère dans la nourriture de la maison. Et je peux mettre 2000 fcfa sur moi pour mes dépenses personnelles.

L'enquête montre aussi que les enfants rabatteurs s'inscrivent dans des rapports contractuels avec différents employeurs pour optimiser leur gain financier. Ainsi, passent-ils des contrats de travail avec un autre chauffeur de minicar, pendant qu'ils sont liés à un premier. Les propos de Roger 13 ans, l'illustre :

mon travail n'est pas fixe. Je peux changer de chauffeur, s'il ne me paye pas bien. Actuellement, je suis contractuel. Donc je peux changer à tout moment de chauffeur. C'est pourquoi, quand je ne suis pas sur cette ligne, je peux aller sur une autre ligne avec un autre chauffeur qui paye bien ces apprentis. Ici même, je n'ai pas de chauffeur fixe.

A ce niveau, on observe que ce qui lie les enfants rabatteurs et le chauffeur-employeur, se sont donc des relations contractuelles. Ce sont généralement des contrats non écrits de type CDI (Contrat à Durée Indéterminée), rémunérés pour un temps de travail non défini. Le gain financier devient donc le facteur essentiel de maintien dans cette activité. Le discours de

l'enquêté Olivier, 11 ans, confirme ces affirmations : « Je travail trois (03) jours par semaine .Et chaque jour de travail, je gagne entre 3000 et 4000FCFA. Je suis contractuel. Mon contrat avec le chauffeur n'est pas limité. Je peux partir à tout moment, si je ne gagne pas assez d'argent avec lui. »

En plus du capital économique que les enfants rabatteurs de clients mobilisent, ils ont aussi recourt à un autre type de capital pour s'insérer et se maintenir sur le marché du travail de rabatteurs de clients pour mini cars, à savoir le capital symbolique.

2.2.3. Le « bien -etre social » un capital symbolique structurant

Après avoir mobilisé le capital économique et le capital social pour s'insérer et se maintenir dans l'activité, le résultat de ces deux types de capitaux se traduit par le capital symbolique. Cela signifie que l'enfant rabatteur de clients, du fait de cette activité ,est parvenu à une situation de « bien-être » social. Ce « bien-être social» modifie ses rapports aux autres membres de son environnement (famille, groupe de paires etc.).Il a plus d'estime de lui-même.Il acquière également un statut social plus valorisant. Car les nouvelles ressources(sociales et économiques), lui permettent de faire face aux situations difficiles, de s'adapter à celles-ci et de rebondir pour se positionner comme acteur de sa propre réussite sociale. Les propos de l'enquêté Serge, 14 ans illustrent cette affirmation :

Avec ce que je gagne, j'achète les nouvelles choses à la mode. Les nouveaux portables, les nouveaux habits. En tout cas, ce qui est à la mode. J'achète ce que je veux. Je mange aussi ce que je veux. Je m'habille avec et puis je garde aussi pour aller à l'école. Je prends aussi pour faire les petites dépenses de l'école comme les 500 FCFA, les 200 FCFA que les enseignants nous demandent souvent pour les photocopies, payer les seaux de la classe, le balai etc. Je gagne donc de l'argent dans ce travail pour me prendre en charge et je me sens à l'aise avec ce travail car je participe moi aussi à la nourriture à la maison .Ce qui fait que ma mère m'aime beaucoup.

2.3. Les pratiques sociales des enfants rabatteurs de clients en rapport avec l'adoption des strategies de maintien

Au regard de l'investigation menée, il ressort comme résultat, que les enfants rabatteurs de clients, dans la pratique de leur activité mobilisent des strategies pour se maintenir durablement sur ce marché du travail. La première strategie c'est l'expérience professionnelle. La seconde est leur capacité organisationnelle.

2.3.1. L'expérience professionnelle

S'agissant de l'expérience professionnelle chez les enfants rabatteurs de clients interrogés, elle se traduit par l'évocation de différents indicateurs relevés par ceux-ci comme caractéristiques de la variable « expérience professionnelle. » Ainsi, les enfants rabatteurs de clients identifient les pratiques sociales suivantes, comme relevant de leur expérience dans le métier : la maîtrise de l'espace et de l'outil travail. C'est à dire, la parfaite connaissance du trajet et la bonne station debout dans le véhicule en circulation pour éviter les accidents. En d'autres termes, le contrôle social de leur champ d'intervention. Ils évoquent également comme indicateurs, d'autres pratiques telles que : reconnaître les différents lieux d'arrêt du véhicule sur le trajet de la ligne ; savoir encaisser les faits de transports auprès des clients en vue de garantir la recette journalière telle que énoncé dans leur contrat de travail (contrat non écrit) ; aller au delà de la recette journalière officiellement exigée par le propriétaire du véhicule. Cette situation pouvant leur garantir aussi leur propre salaire journalier. L'enquête révèle que c'est toute cette somme d'expérience professionnelle qui accroît l'employabilité de l'enfant rabatteur de clients. Cette affirmation est corroborée par les propos de Marc, 14 ans :

Je peux dire que je maîtrise mon travail Parce que je connais très bien la ligne « Kennedy- à la gare ». Je sais encaisser, appeler les clients. Je connais aussi tous les arrêts. Et j'arrive à avoir la recette journalière de 15000 FCFA qu'on doit verser au propriétaire du véhicule à la descente. C'est à cause de mon travail que beaucoup de chauffeurs court après moi.

En outre, certains comportements observés, renseignent sur le statut d'expert que l'enfant acquiert aux yeux de ces employeurs, dans ce métier. Les investigations révèlent par exemple que savoir faire varier le coût du transport à certaines périodes de la journée en jouant sur le principe de l'offre et de la demande, est une qualité nécessaire à l'exercice de ce métier. Cette fluctuation économique fabriquée, ayant pour seul but de maximiser les gains journaliers de chaque acteur (Rabatteur et chauffeur). Dès lors que le rabatteur entre dans ce type de fonctionnement, il est reconnu comme ayant une « expérience professionnelle » et son maintien dans l'emploi est garanti. Les propos d'un chauffeur de gbaka enquêté confirment cette affirmation : « en tant que chauffeur, on travaille avec les apprentis, adulte ou jeune, qui peuvent nous faire gagner notre argent. S'il sait s'arranger pour accroître la recette journalière, nous on le garde toujours avec nous ».

Pour décrire également leur expérience dans l'exercice de leur métier, l'enquête révèle que les enfants rabatteurs de clients mettent en place des stratégies de travail pour minimiser le caractère « dangereux » de leur activité. Notamment pour éviter les accidents de la circulation. Ils prennent des précautions et gardent une certaine prudence dans l'exercice de leur

activité. L'enquêté Roger, 13 ans, confirme ces propos : « Je prends un petit café tous les matins pour ne pas avoir peur dans la circulation. Tous les apprentis prennent ça, sinon tu ne peux pas être choc. Et puis quand je suis à la portière, j'évite de glisser mon pied sur le goudron pour ne pas me faire mal. »

2.3.2. La capacité organisationnelle

Cette stratégie s'observe à travers le rapport au travail des enfants rabatteurs de clients. Dans l'organisation de leur travail, ils se répartissent les jours de travail. Chacun à un nombre de jours de travail bien défini. Cette répartition répond à une logique de division de travail dans laquelle les responsabilités sont partagées. Cette façon d'organiser le travail accroît l'employabilité des enfants et les légitime aux yeux des employeurs comme des acteurs incontournables dans l'exercice de l'activité de rabatteur de clients pour mini cars. L'enquêté Roger, 13 ans, confirme ces propos :

nous sommes deux(02) balanceurs sur le camion. On travail trois(03) jours par semaine avec notre chauffeur. Chacun à son jour de travail et ces jours de repos. Moi, je monte à 8 heures et je descends le soir à 22 heures. Et lui, il m'assiste. Il est là en cas de cas. C'est à dire qu'il me remplace souvent. Avec mon chauffeur, je suis le titulaire. Le second apprenti, lui il est mon contractuel.

Discussion

L'analyse des résultats de la présente étude révèle que les enfants qui exercent l'activité de rabatteur de clients pour mini cars, le font par nécessité. Ils s'insèrent précocement dans cette activité économique, malgré les normes qui leur interdisent cette pratique sociale afin de pallier la défaillance sociale des familles pour leur assurer une prise en charge efficiente. Pour la plupart de ces enfants, ils sont issus de famille défavorisés ou le chef de ménage dispose de très peu de ressources financières pour faire face aux dépenses de consommation du ménage. Ces acteurs, développent donc des stratégies de survie en s'inscrivant dans l'activité de rabatteur de clients, pour surmonter la vulnérabilité sociale et rebondir en s'offrant un mieux être par le travail. Cette analyse rejoint celle des théoriciens de la résilience sociale qui considèrent, qu'en société, l'individu qui fait face à un risque social et le surmonte est dit « résilient ».

En effet, il existe diverses approches du concept de résilience liée aux champs disciplinaire. À l'origine, le terme de résilience est utilisé en métallurgie pour désigner la capacité des matériaux à résister à un choc ou à une pression continue et ensuite retrouver leur état initial. En informatique, la résilience désigne la qualité d'un système qui lui permet de continuer à fonctionner correctement en dépit des défauts des éléments constitutifs. En écologie, le terme fait référence à la capacité de récupération d'un organisme ou d'une population, ou encore à

l'aptitude d'un écosystème à se remettre d'une perturbation. En médecine et en psychologie, la résilience désigne la résistance physique, les phénomènes de guérison spontanée et l'aptitude à rétablir l'équilibre émotionnel dans des situations de stress. Pour le sociologue G.Caldwell (2000), la résilience, est la capacité d'une personne ou d'une collectivité de puiser dans ses ressources après un coup dur. C'est leur capacité à résister aux chocs et de rebondir, en puisant dans leurs ressources pour continuer leur chemin vers les buts qu'elles se sont fixés. Pour les auteurs (B.Obrist ,C. Pfeiffer ,R.Henley, 2011), s'inspirant de la théorie de la pratique ou de la structure de Bourdieu, ils appréhendent la résilience sociale comme la capacité qu'ont les acteurs à accéder aux capitaux – non seulement pour gérer et s'adapter à des conditions adverses (capacité réactive) – mais aussi de rechercher et d'élaborer des options (capacité proactive), ce qui leur permet d'accroître leurs compétences (résultats positifs) lorsqu'ils sont confrontés à une menace. Selon (B.Obrist , C.Pfeiffer , R.Henley , 2011), la résilience dépend de la nature de la menace ou du risque qui est étudié. Le risque peut être de nature environnementale (par exemple des glissements de terrain), individuelle (par exemple des victimes de violences). Il peut concerner des communautés (par exemple une menace d'éviction), un événement dans une vie (par exemple une maladie grave ou la mort d'un proche) ou une menace de longue durée (par exemple une pénurie alimentaire durable). La théorie de la résilience sociale d'Obrist et all, a donc pour notion fondamentale, le concept de risque social. Ce concept, fait référence à la situation de vulnérabilité sociale à laquelle l'individu est confronté et sur la base de laquelle il développe des stratégies de résilience sociale. C'est à dire que l'individu s'adapte ou résiste au choc social qu'il vit, en vue de rebondir pour se repositionner. Sous ce rapport, les auteurs montrent que l'acteur développent des capacités réactives ou proactives , face au risque ou à la menace à laquelle il fait face. La capacité réactive, c'est la capacité qu'ont les acteurs à accéder aux capitaux pour gérer et s'adapter à des conditions adverses. Le conditions de vie adverses étant notamment marqué par la précarité de leur lieu d'habitation, les difficultés à subvenir à leurs besoins d'alimentation, de scolarisation etc. Cette capacité humaine à agir face à une menace est structurée par les ressources matérielles et immatérielles que sont le capital économique, social et culturel. L'accès à ces capitaux étant largement structuré par le capital symbolique. La capacité proactive, est la capacité des acteurs à rechercher et élaborer des options pour faire face à l'adversité. Elle fait ainsi référence à des aptitudes à anticiper, à changer et à rechercher des options nouvelles. Ainsi, selon ces auteurs, pour surmonter les situations de vulnérabilité auxquelles ils sont confrontés et afin d'y faire face, les agents sociaux mobilisent des ressources sociales (capital économique, social et symbolique) grâce aux compétences sociales qu'ils ont. Ce qui leur assure un bien-être social. Cette réalité est donc perceptible dans notre étude à travers la mobilisation par les acteurs du

capital économique (salaire journalier), capital social (réseau d'amies) et le capital symbolique (reconnaissance sociale, bien-être) comme ressources pour rebondir et réagir positivement à la situation de précarité économique à laquelle ils doivent faire face. Cette capacité adaptative des enfants à gérer les conditions de vie adverses est traduite par un processus d'inscription dans l'activité de rabatteur de clients pour mini cars. Ce processus débute par l'entrée dans un réseau d'amitié et de connaissance pour avoir une chance d'accès au milieu des rabatteurs de clients. Ensuite démarre la phase d'apprentissage du métier. Puis s'achève par la phase de professionnalisation dans l'activité de rabatteur de clients pour mini cars. Cette dernière étape étant la phase qui, si elle est concluante pour l'acteur, lui assure une trajectoire valorisante grâce au capital financier et au réseau qu'il aura constitué. Et cela, en dépit du fait que cette activité leur est pourtant interdite par les normes formelles régulant le travail des enfants. Mais qu'ils se représentent comme légitimé pour la pratiquer, du fait des compétences sociales (expériences dans l'activités, capacité d'organisation, capacité à éviter les accidents de la route etc.) acquises tout au long du processus d'inscription dans ladite activité. Cette façon qu'ont les acteurs sociaux à faire face à la vulnérabilité sociale, grâce aux ressources sociales dont ils disposent dans leur environnement peut être également mise en lumière avec le concept de capacités développé par A. Sen (2000).

En effet, selon les travaux de Sen, tout individu en société, d'une manière générale, doit faire face à une variété de risques qui le rendent vulnérable. Mais, il devient moins vulnérable, s'il possède plus des capacités. C'est à dire s'il a la liberté de mener le type de vie qu'il souhaite. La liberté de mener l'existence qu'il juge bon pour lui. La capacité est donc selon Sen, la liberté des individus de réaliser la vie à laquelle ils aspirent - cette vie se concevant en termes de ce que Sen appelle les "fonctionnements". Ceux-ci représentent des états et des actions (*doings and beings*) constitutifs du bien-être (*well-being*) des individus. Ils sont parfois "simples" (être bien nourri, être éduqué, vivre longtemps, ...), parfois "complexes" (être heureux, participer à la vie de sa communauté⁹, ...). Ainsi l'inscription dans une activité économique, serait alors la résultante de la liberté d'action de l'agent. Par conséquent, l'idéologie de la pauvreté économique des familles, la mobilisation des ressources (capital économique, social et symbolique), grâce à l'inscription dans une activité, le recourt aux ressources de compétences (expériences professionnelles et capacité organisationnelle) et le rapport au cadre vie, présenté comme fragile et précaire (champ social), sont de facteurs de légitimation de la stratégie de résilience sociale.

⁹ Bénicourt, E. (2007). Amartya Sen : un bilan critique. *Cahiers d'économie Politique*, 52, 57-8

Conclusion

L'objectif majeur tout au long de ce travail, a consisté à chercher à analyser les logiques sociales qui fondent l'inscription des enfants dans l'activité de rabatteur de clients pour mini cars, dans le secteur du transport terrestre urbain, en dépit des normes formelles d'interdiction du travail des enfants. A cet effet, l'on retient que les logiques sociales d'insertion dans l'activité de rabatteurs de clients sont en fait liées aux stratégies de résilience sociale que mobilisent les acteurs sociaux. Ces stratégies sont construites autour des capitaux auxquels les acteurs ont accès par leur travail. Ces capitaux sont disponibles dans leur champ social. Ils sont composés du capital économique, capital social et du capital symbolique. Le capital économique, c'est l'ensemble des gains financiers journaliers obtenus comme rémunération de leur travail. Le capital social concerne généralement les liens forts qui sont nécessaires pour pratiquer le métier de rabatteur de clients. Et le capital symbolique, c'est la reconnaissance sociale, l'estime de soi qu'il gagne du fait de son travail. Grâce à ces capitaux, l'acteur représenté comme enfant assure par lui-même son autoprotection pour pallier le déficit de protection qu'il ne reçoit pas de la société encore moins de la famille. En définitive, si l'idéologie abolitionniste des organismes internationaux (BIT, UNICEF) porte le discours dominant sur le travail des enfants dans les pays sous-développés, la capacité des enfants à user de leur liberté d'action, en tant qu'acteur social, est très peu problématisée. Pourtant, il existe un lien entre la représentation que l'enfant a de lui-même comme acteur social, capable de se prendre en charge par une forme de travail rémunéré et la volonté des politiques sociales africaines à réduire les risques sociaux auxquelles les individus présentés comme vulnérables sont confrontés. Ce lien, c'est la mise en place de dispositifs nouveaux de protection sociale en tenant compte de la structure du marché du travail de ces pays.

Bibliographie

AKTOUF Omar, (1987), *méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, une introduction la démarche classique et une critique*. Montréal les presses de l'université du Québec, 213pp

ANADON Marta et GUILLETTTE François, (2007), « la recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? » Recherche qualitative hors-série n°5. pp 26-27 actes du colloque.

BECERRA Sylvia (2012) « Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain », *Vertig O - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 1 | mai 2012, mis en ligne le 29 mai 2012, consulté le 11 décembre 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/11988> ; DOI : 10.4000/vertigo.11988

BENICOURT Emmanuelle,(2007) « Amartya Sen : un bilan critique », *Cahiers d'économie Politique*, 2007/1 (n° 52), p. 57-81. DOI : 10.3917/cep.052.0057. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-1-2007-1-page-57.htm> consulté le 11 novembre 2022

BERTEAUX Daniel (1980). « L'approche biographique : La validité méthodologique, des potentialités. » *Cahiers internationaux de sociologie*. Vol LXIX P 250-267

BERTHELOT.Jean-Michel, *cité par GNABELI Roch Yao* , dans « la production des données en sociologie », séminaire de LAASSE du 13/02/2013 Université Félix Houphouët Boigny.

BLAIS Mireille et MARTINEAU Stéphan ,(2006), « l'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner sens à des données brutes ». Articles parus dans la revue recherche qualitative. Vol 26(02) PP 1-18 ISSM 1715-8705 [http// www.qc.ca/revue.hotmail](http://www.qc.ca/revue.hotmail)

BONNET .Michel(2001), « Que penser du travail des enfants ?, » *Études*, Tome 394, p. 455-464. S.E.R. | Études <http://www.cairn.info/revue-etudes-2001-4-page-455.htm>

BONNET .Michel et SCHLEMMER .Bernard (2009), « Aperçus sur le travail des enfants », *Mondes en développement* 2/2009 (n° 146),p. 11-25 . URL:www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2009-2-page-11.htm.DOI: [10.3917/med.146.0011](https://doi.org/10.3917/med.146.0011)

LIDA Dali Serge et OUREGA Dabe Laurent (2016), « Approche ethnographique de la citoyenneté dans la localité de Hiré (Côte d'Ivoire) » *Revue Sociétés & Economies* n°7-2016

DROH Rusticot et LOGNON Jean, (2012) « de l'usage des outils de la recherche qualitatives en milieu rural ivoirien : une analyse de l'influence du groupe social sur la structure de l'entretien, revue recherche qualitative » vol 31(1) pp6-28, *Recherche qualitative en contexte africain* ISSN 1715-8702.

DURKHEIM. Emile (2007), *De la division du travail social*, Paris, PUF,

CASTEL Robert (2003), *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, les éditions du Seuil, collection « La république des idées », 95 p.

GNABELI Roch,Yao, (2021)« les structures idéologiques de l'Etat Ivoirien entre rupture et continuité (1960-2011), » Revue perspective et sociétés, Vol3 N°1 Mars 2012, p.10-31.

GNABELI Roch Yao (2013) « la production des données en sociologie », séminaire de LAASSE du 13/02/2013 Université Félix Houphouët Boigny.

JACQUEMIN. Melanie.(2002) , « Travail domestique et travail des enfants, le cas d'Abidjan (Côte-d'Ivoire). » In: Tiers-Monde, tome 43 n°170. Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud. (sous la direction de Blandine Destremau et Bruno Lautier) pp. 307-326.doi:10.3406/tiers.2002.159http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers1293-8882_2002_num_43_170_1596

MUSSET Marie,(2011), « regards d'aujourd'hui sur l'enfance : le kaléidoscope des représentations de l'enfance, » Dossier d'actualité veille et analyses n° 68 ,novembre 2011 <http://www.bellesaison.fr/wp-content/uploads/2015/07/Sociologie-de-lenfance-synth%C3%A8se.pdf>

OBRIST Brigit, PFEIFFER Constanze, HENLEY Robert, (2011), « La Résilience sociale multi-strates : une nouvelle approche de recherche pour l'adaptation au changement global. » NCCR North-South Dialogue 33. Bern, Switzerland: NCCR North-South.

PERRIER Françoise (2011), Méthodes qualitatives : l'approche biographique, extrait de mémoire de maîtrise.

PERRIN Guy,(1967) « Pour une théorie sociologique de la sécurité sociale dans les sociétés industrielles. » In: Revue française de sociologie. 1967, 8-3. pp. 299-324. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_00352969_1967_num_83_3194

QUIVY, Raymond et CAMPENHOUT.Luc Van. (2013), *Manuel de recherche sciences sociales* Paris, Edition Dumond (4^e édition),

DIOP A Rosalie , (2010), « Stratégie de survie et culture de jeunes dans les marchés urbains de Dakar : cas des adolescentes travailleuses (Sénégal) ». African Sociological Review 14(1) 2010

CAVAGNOUD Robin,(2008) ,*les adolescents travailleurs de lima entre école et stratégies de survie* : Thèse de Doctorat en Sociologie UNIVERSITÉ PARIS III – SORBONNE NOUVELLE Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine

SCHLEMMER Bernard, (2004). Scolarisation, éducation, travail des enfants et enfants travailleurs : "illustrations africaines". In : Ferry Benoît (ed.), Gautier Arlette (ed.), Samuel O. (ed.), Golaz V. (ed.), Hamelin Philippe (ed.). *La situation dans les pays du Sud : synthèse et ensemble des contributions de chercheurs des institutions de recherches partenaires*. Nogent-sur-Marne (FRA) ; New York : CEPED ; ONU, p. 169-183. Session de la Commission de la Population et du Développement de l'ONU : Population et Développement : Le Caire + 10, 37., New York (USA), 2004/03/22-26.

THORSEN Dorte ,(2012) , « Document d'information n° 2 Les enfants travaillant dans l'agriculture commerciale .Résultats d'une étude menée en Afrique de l'Ouest et centrale l'UNICEF »http://www.unicef.org/wcaro/english/overview_6585.html